

Séance du 7 mars 2026

Le sept mars deux mille vingt-six, à 20 heures 30, le Conseil Municipal d'OULCHES dûment convoqué s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Claude MERIOT Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 09
Nombre de conseillers municipaux présents : 07
Nombre de conseillers municipaux votants : 07
Nombre de conseillers municipaux pour : 07
Date de la convocation : 26 février 2026
Résultat du vote : adoptée

Présents : Claude MERIOT, Bernard RETAILLAUD, Gilles RODIER, Jean-Louis BELIERES, Martine JOLIVET, Marie-José VIVIEN, Dominique TARDY.

Absents excusés : Yvette LACIPIERE, Thierry DEMARS.

Madame Martine JOLIVET a été élu secrétaire.

OBJET : Convention SATESE 2026-2029

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la Commune est adhérente au SATESE (Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Station d'Épuration) du Département de l'Indre pour le suivi de sa station d'épuration. Le Département de l'Indre, dans le cadre d'un groupement de commande dont il est le coordonnateur, vient de renouveler les marchés de prestation de service pour assurer cette mission. En application de l'article L 3232-1-1 et R 3232-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, cette adhésion doit être formalisée par une nouvelle convention avec le Département de l'Indre pour les quatre prochaines années à partir du 1^{er} janvier 2026.

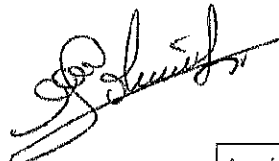
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve la convention
- Autorise Mr le Maire à signer la convention.

Président de séance,
Claude MERIOT



Secrétaire de séance
JOLIVET Martine



Accusé de réception en préfecture
036-213601487-20260306-DE-002-2026-DE
Date de télétransmission : 13/03/2026
Date de réception préfecture : 13/03/2026